

TENNIS-CLUB TROIS-CHENE



Centre sportif Sous-Moulin

☎ 022/349.40.96

E-mail : secretariat@tc3c.com

www.tc3c.com

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2015

Sont présents : les membres du comité, soit Mme Marina Claudel, Présidente, M. Jean Loichot, vice-président, Mme Sonia Vodoz, MM Gregory Loichot, Clément Piazzalunga et Stéphane Michaud ainsi que Mme Christine Zaugg, secrétaire.

26 membres du TC3C participent à cette Assemblée (liste annexée). MM Pascal Uehlinger, maire de Thônex, et Nicolas Merle, professeur au TC3C, arriveront un peu plus tard.

Monsieur Jean Locher, conseiller administratif de Chêne-Bougeries, qui avait confirmé sa présence ne sera finalement pas présent.

Se sont excusés : MM. Claude Détruche, conseiller administratif Thônex, Pierre Debarge, conseiller administratif Chêne-Bourg, Laurent Hirt, directeur CSSM, Claude Widmer, (membre d'honneur), Christian Cuennet (membre d'honneur), Ludovic Chopard, Grégoire Favet, Pierre-Joël Muggler, Anthony Zaugg et Mesdames Julia Brand, Dominique Boesiger-Angella, Hanne-Laure Boesiger, Loan Le, Jessica Fluhr, Micheline Cuennet et Samantha Forgnone.

Madame Marina CLAUDEL, Présidente, ouvre la séance à 20h13.

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale a été convoquée au moins 14 jours avant la date de celle-ci. Elle remercie les membres présents.

1. Approbation du PV

Le PV de l'AG 2014 est approuvé par 24 voix et 2 abstentions.

2. Rapport de la Présidente

La Présidente donne lecture de son rapport, qui est à disposition des membres.

3. Rapport de la commission technique (annexé au présent PV)

Stéphane MICHAUD lit son rapport à l'Assemblée Générale, en précisant que c'est lui qui s'en charge cette année, suite au départ du comité de Jorge de Benito (responsable de l'organisation des tournois).

4. Rapport de la trésorière

Sonia Vodoz donne lecture de son rapport et le remet à la secrétaire qui l'annexera au présent PV.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Madame Anne Grandjean et Monsieur Pierre-Yves Besson lisent ce rapport qui relève l'excellente tenue des comptes et proposent à l'assemblée générale d'en donner décharge au comité, à la trésorière et aux vérificateurs des comptes. Ce rapport est à disposition des membres. Ils félicitent Sonia Vodoz pour la qualité de son travail et Christine Zaugg qui a travaillé en collaboration avec elle durant l'année.

6. Approbation de ces 4 rapports

Ces rapports sont acceptés à l'unanimité.

Anne Grandjean félicite les membres du comité pour leur implication dans le club et leur dynamisme. Bravo également aux professeurs pour leur travail au sein de l'école de tennis. Elle se permet néanmoins de rappeler qu'il faut que chaque membre ait sa place et demande que cette année (par rapport à l'an passé) les 5 courts ne soient pas utilisés simultanément pendant les stages de juniors prévus en juillet et août. Elle aimerait qu'un planning d'occupation soit établi et mis à disposition des membres pendant cette période afin qu'ils ne se déplacent pas pour rien. Marina Claudel, appuyée par Grégory Loichot, lui explique que cela avait été mis en place l'an passé mais que les membres n'ont malheureusement pas encore pris l'habitude de travailler avec internet.

Il est décidé qu'un planning d'occupation des courts en période de rencontres Interclubs et durant les stages d'été sera non seulement visible sur le site du TC3C mais également affiché à côté des tableaux de réservation de courts.

Christian Forgnone revient sur le rapport de la trésorière et fait remarquer que le coût du chauffage de la bulle a augmenté alors que très souvent les joueurs ont eu froid. Marina Claudel confirme ce fait, elle-même n'ayant constaté que 4 degrés certains soirs d'entraînements IC. Elle explique qu'à l'époque la bulle était chauffée 24h/24h ce qui coûtait pas loin de 28'000.-- / année au club. Elle avait demandé au directeur du CSSM, Monsieur Laurent Hirt, d'étudier la possibilité de mettre une minuterie pour que le chauffage de la bulle soit en veille durant la nuit. Ce qui a été fait et, avec le passage du chauffage au gaz, la facture s'est ainsi considérablement réduite. Elle rappelle également qu'un forfait de fr. 15'000.— avait été négocié avec le CSSM par les anciens présidents, peu importe la consommation du TC3C. Ce forfait est maintenant échu et c'est pourquoi la facture 2014 s'élève à fr. 15'308.— (ce qui n'est pas excessif).

En ce qui concerne les problèmes de température sous bulle, ils seront vraisemblablement résolus pour la prochaine saison, un thermostat et une sonde ayant été mis en place. La sonde a malheureusement été placée au mauvais endroit par rapport aux rayons du soleil qui chauffent le toit de la bulle, ce qui engendre une mauvaise régulation du chauffage et des variations de température très importantes. Comme elle ne peut être déplacée lorsque la bulle est montée, les techniciens du CSSM feront le nécessaire pour que tout rentre dans l'ordre lors du montage de la bulle saison 2015/2016.

7. Composition du comité 2015

Marina Claudel informe l'Assemblée de la venue dans le comité de deux nouveaux membres du club :

Mademoiselle Natasha HAERING, membre du TC3C depuis son plus jeune âge, qui désire redynamiser le secteur animation du club en journée et en soirée

et

Monsieur Franco SERENA, intéressé à l'organisation des tournois et qui reprendrait le poste laissé vacant par Jorge de Benito.

Ces deux candidatures sont approuvées à l'unanimité.

Marina Claudel remet à Jorge de Benito un bon d'achat en remerciements de son investissement vis-à-vis du club ces deux dernières années et de la passion avec laquelle il s'est dévoué à sa tâche d'organisateur de tournois.

Chaque contrôleur aux comptes reçoit également un bon-repas au Restaurant des Trois-Communes en remerciements du travail effectué et du temps mis à disposition du club.

8. Propositions émanant du Comité ou des membres

- Lors du contrôle des comptes, Pierre-Yves Besson s'était étonné que le club utilise encore la vieille version du système BANANA qui ne correspond plus du tout aux besoins de la trésorière. Gregory Loichot responsable informatique a investigué dans ce sens et en collaboration avec Sonia Vodoz, première concernée, il propose un nouvel outil de travail nommé CRESUS qui coûterait environ 480.--, montant tout à fait supportable pour le club.

Pierre-Yves Besson rappelle que Sonia Vodoz travaille bénévolement mais qu'avec l'ancien système, elle doit chaque fois venir au club pour passer ses écritures, en dehors des heures de présence de la secrétaire ou des surveillantes, ce qui n'est pas pratique du tout. Compte tenu de la charge de travail que cette comptabilité représente, il est important qu'elle puisse le faire chez elle, sans perte de temps. Anne Grandjean approuve en disant que, s'agissant d'une masse de travail importante, il faudrait peut-être trouver une meilleure répartition avec la secrétaire.

- Marina Claudel lit le courriel reçu de Christian Cuennet (annexé au présent PV) et qui soulève le conflit d'intérêts existant entre Sonia Vodoz, trésorière et Pierre Vodoz, employé du club. Elle informe également l'AGO d'une lettre anonyme reçue par poste le 13 avril et qui concerne le même sujet.

Pierre-Yves Besson est choqué de voir que l'on peut douter de l'intégrité de quelqu'un et que ça doit être très blessant pour Sonia Vodoz. Ce qui est appuyé par Isabelle Kopp qui pense que l'on ne devrait pas du tout faire cas de ces deux courriers.

Christophe Haering rappelle l'aspect communal de la situation que Pascal Uehlinger avait déjà évoqué il y a deux ans, ce qui avait amené Henri Zaugg à démissionner avec effet immédiat. Il est préférable de régler la situation afin d'éviter tout souci ou malentendu et mettre une règle en place qui évite tous conflits d'intérêts au sein du club. Sonia Vodoz lui rappelle quand même qu'une organe est au-dessus d'elle.

Pascal Uehlinger rappelle aux membres que Sonia Vodoz était trésorière avant que son mari ne reprenne le poste d'Aurélio Dotta, professeur principal du club, mais que maintenant, sur le plan communal en tant que maire, il ne peut cautionner cette situation. Tant que Pierre Vodoz reste professeur, Sonia doit se retirer de sa fonction.

Anne Grandjean explique à Sonia que ça remet pas du tout en question la qualité de son travail, que ce n'est absolument pas une attaque personnelle, mais qu'il s'agit de la responsabilité du comité d'être en accord avec les lois communales.

Stéphane Michaud est d'avis qu'il faut trouver un principe de fonctionnement et Clément Piazzalunga assure l'Assemblée que ce problème fera l'objet d'un ordre du jour au prochain comité et qu'une solution qui contentera tout le monde sera rapidement trouvée.

Une question est posée : peut-on accepter et tenir compte d'un courrier anonyme ? Anne Grandjean trouve navrant que quelqu'un puisse écrire sous le couvert de l'anonymat. Christophe Haering fait remarquer qu'à l'époque les votations en Assemblée se faisaient à main levée et que par la suite, elles se faisaient par bulletin secret. Ce qui permettait à tout à chacun d'user de son pouvoir de décision mais sans toucher aux affinités existantes.

Monsieur Mario-Dominique Torrello s'étonne qu'un courrier anonyme soit lu en Assemblée Générale. Pour lui, il est totalement inacceptable d'entrer en matière dans un cas comme celui-là. Un comité, quel qu'il soit, doit se réserver le droit de ne pas lire un courrier anonyme.

Pascal Uehlinger est certain que si Marina a choisi de le lire c'est parce qu'il allait dans la même direction que celui de Christian Cuennet. Elle ne l'aurait pas mentionné dans le cas contraire. Jean-Michel Durnat propose que l'on oublie cette lettre anonyme, ce qui est approuvé.

9. Divers

Pierre-Yves Besson se demande qui serait d'accord de reprendre la comptabilité dans le cas où Sonia Vodoz cesserait toute activité. Alexandre Blumke propose une solution : Sonia Vodoz garde la comptabilité et une autre personne gère les salaires.

Clément Piazzalunga propose aussi de donner la comptabilité à une fiduciaire. Ce serait plus cher mais cela résoudrait tous les problèmes. Alexandre Blumke approuve mais pense que dans ce cas il faudra tout d'abord en parler aux Communes qui nous soutiennent et dont nous dépendons.

Pascal Uehlinger se demande même si, compte tenu des sommes importantes de notre comptabilité (on parle en centaines de milliers de francs), le TC3C ne serait pas obligé de passer par une fiduciaire

L'Assemblée Générale approuve que le comité se charge de trouver une solution équitable qui convienne tant à Sonia qu'aux membres.

Anne Grandjean désire se décharger du rôle de contrôleur aux comptes. Avec Pierre-Yves Besson, ils trouvent que 3 heures pour vérifier des comptes ce n'est pas suffisant si l'on veut faire du bon travail. Ils pensent aussi qu'ils n'étaient pas suffisamment préparés pour la tâche que l'on attendait d'eux. Alexandre Blumke rappelle qu'il avait dit lors de la précédente assemblée qu'il se tiendrait volontiers à leur disposition si nécessaire. Or, personne ne l'a approché. Ayant déjà fait un mandat de 4 ans, il ne désire pas revenir officiellement.

Vania Lazzuri propose volontiers de remplacer Anne Grandjean pour autant que le club installe le programme Crésus.

Steven Haering, trésorier dans une association, trouve que le programme Banana dont il se sert est tout à fait correct. Il doit probablement être plus récent que celui du TC3C dont la version ne peut plus être ni modifiée ni améliorée.

Jacques-André Boesiger demande si à part les deux contrôleurs aux comptes il n'y a pas un suppléant qui avait été désigné. Oui, en la personne d'Eric Jeanneret qui apparemment ne s'en souvenait pas. Sur proposition de Marina Claudel, il est réélu à l'unanimité.

Pour clôturer cette Assemblée Générale Jean Loichot demande aux membres présents de bien vouloir féliciter et remercier Marina Claudel pour son investissement et son travail au sein du club malgré l'épreuve qu'elle a traversée avec son mari. Applaudissements chaleureux de l'ensemble des membres présents.

Elle les remercie et les divers étant épuisés, elle clôt l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2015, exercice 2014, à 21h38.

Elle convie les membres présents à l'apéritif habituel et leur souhaite une belle saison tennistique.

Thônex, le 18 avril 2015.

La Secrétaire : Christine Zaugg